



R

FORs ORTRA pour la formation professionnelle, secondaire II et tertiaire, dans le domaine social et médico-social

Bulletin périodique d'information

S

SPECIAL COURS INTERENTREPRISES

Les cours interentreprises organisés en école des métiers

Dans le bulletin n° 1 d'août 2006, le secrétaire de la FORs, M. Chappuis, a expliqué l'organisation des cours interentreprises, telle que prévue dans l'ordonnance de formation de l'assistant-e socio éducatif-ve. *(Lorsque l'école est l'entreprise formatrice, celle-ci est responsable que les contenus des cours interentreprises soient dispensés conjointement avec les lieux de stage durant la période prévue à cet effet – Plan de formation de l'ordonnance, p. 71)*

L'Ecole professionnelle Service communautaire (EPSC) du canton du Valais, offre la formation d'assistant-e socio éducatif-ve en école des métiers. Selon la loi, l'école est donc responsable de l'organisation des cours interentreprises.

La 1^{ère} année de formation à l'EPSC est organisée en tronc commun avec les filières d'assistant-e en soins et santé communautaire et de gestionnaire en intendance. Les compétences développées répondent aux exigences des trois ordonnances de formation. Pour chaque filière, la spécificité est développée durant les 2^{ème} et 3^{ème} années. Pour l'assistant-e socio éducatif-ve, les 20 jours de cours interentreprises sont donc répartis sur la 2^{ème} année et le premier semestre de la 3^{ème} année.



Derborence – 26 septembre 2006
Cours interentreprises « **Pédagogie du vécu et dynamique de groupe** »

Lors de la mise en place, nous avons pu compter sur le soutien du groupe de travail valaisan dans lequel les employeurs et employés sont partenaires. M. Jean-Daniel Vautravers a également participé au projet. La comparaison des objectifs de la formation école et des objectifs des cours interentreprises a permis de déterminer nos besoins pour chaque cours afin d'éviter des redondances.

A partir de cette réflexion, le programme suivant a été établi :

- Pour tous les apprenants de l'Ecole, un **cours de relooking** est organisé, avec comme objectif, la mise en adéquation du style personnel et professionnel, l'importance de l'image que l'on donne, l'acquisition de la confiance en soi-même et la reconnaissance de la part d'autrui.
- Pour la **pédagogie du vécu et dynamique de groupe** (photo en première page), "*une Dé... marche de groupe*" a été programmée sur trois jours et deux nuits passés à la Cabane Barraud dans la région de Derborence, à 1956 m. d'altitude, avec comme but
 - Vivre, par classe, une expérience dans la nature.
 - Mettre en situation d'autonomie le groupe, du point de vue organisationnel et logistique, courses et repas compris.
 - Exercer la pratique réflexive de chaque apprenant sur son propre positionnement au sein du groupe.
 - Repérer les apports possibles de ce genre d'activité afin d'en faire un outil.

Les deux classes de 2^{ème} d'assistants-socio-éducatifs-ves de l'EPSC viennent de vivre cette expérience. Les évaluations, tant des apprenants que des guides organisateurs et de l'enseignant responsable de classe (simplement invité), prouvent que cette "*Dé... marche*" est importante au début de la formation. Elle soude la classe et crée ainsi les conditions pour développer des compétences

professionnelles, et surtout des compétences relationnelles et personnelles.

- **L'introduction au travail dans les divers domaines de spécialisation** sera animée par les responsables valaisans des champs professionnels de l'enfance, des personnes avec handicap et des personnes âgées. Ce cours se déroulera en novembre 2006.
- Le cours sur **les méthodes créatives stimulantes et divertissantes** est axé sur les moyens d'expression. Un musicien et un responsable de théâtre animeront cet atelier, prévu en février 2007.
- Les **compléments aux soins** seront planifiés en mai 2007 avec l'intervention d'ergothérapeutes, de physiothérapeutes professionnels.
- Au début de la 3^{ème} année de formation, les derniers cours seront prévus en semaine bloc. Les intervenants prendront en compte les projets de vie des résidants, le contexte sociologique, la maltraitance, le statut de la personne, l'analyse de situation, la régulation.

Ces cours interentreprises font chaque fois appel à des intervenants hors école et nous tenons à remercier les employeurs et employés qui nous ont permis de trouver les personnes compétentes pour chaque cours.

En conclusion, les cours interentreprises développent le partenariat, tel que prévu par la loi professionnelle, entre les formateurs en entreprise, les professionnels et les écoles formatrices. En tant que direction d'Ecole, l'expérience nouvelle nous enthousiasme et nous encourage à poursuivre et diversifier tous moyens permettant à nos apprenants de développer les compétences prévues dans l'ordonnance de formation.

Anita Burrin, directrice de l'Ecole professionnelle Service communautaire

Mes premiers cours interentreprises, que du plaisir !

Dès mon entrée dans le monde du travail, j'ai été engagé dans la formation professionnelle. C'est ainsi que j'accuse trente ans d'animation de cours en tous genres parallèlement à mon activité principale. L'un n'allant pas sans l'autre, l'organisation de la formation et la responsabilité des employeurs me touchent. Voilà la première raison pour laquelle j'ai rejoint l'ORTRA sociale romande.

L'autre raison tient à ma pratique de directeur d'EMS. Je me suis toujours révolté contre l'isolement des structures de formation de notre domaine vis-à-vis des autres métiers, convaincu que cette situation écartait une quantité de jeunes motivés de nos institutions. J'ai donc accueilli avec soulagement la fin de ce régime pénalisant et sauté dans le train de la création des nouveaux CFC.

Bien m'en a pris car j'ai eu le privilège de co-animer la première session des cours interentreprises : trois jours de rencontres avec des jeunes et des moins jeunes (entre 17 et plus de quarante ans). Avides de connaissances, l'envie chevillée au corps de décrocher le CFC d'assistant socio-éducatif, ils m'ont permis de vivre des moments de pur plaisir !

Pourtant durant la montée à la Chaux-de-Fonds, entre les bourrasques de neige et la perspective de devoir affronter une majorité d'ados sur le tard, obnubilés par la petite enfance, je n'en menais pas large. Je voyais déjà mes propos enthousiastes sur l'organisation de la prise en charge des personnes âgées en Suisse passés au laminoir des railleries de quelques potaches submergés par l'ennui d'une salle de

classe. Eh bien, rien de tout cela ! Les élèves, apprenants dans des crèches garderies pour la plupart d'entre eux, ou plutôt d'elles, en grande partie âgées de plus de vingt ans, ont activement participé au cours, posé des questions et montré une réelle ouverture sur tous les domaines accessibles grâce à leur futur diplôme de généralistes. Ce constat a réjoui mon ego, car quoi de meilleur pour lui que de savoir que j'avais raison :

- Raison de penser que l'apprentissage dans les métiers du social et des soins allait attirer la crème des élèves en fin de scolarité obligatoire.
- Raison d'affirmer que beaucoup s'y engageraient après avoir bourlingué et acquis de la maturité.
- Enfin et surtout, raison d'être persuadé qu'une personne désireuse d'aider l'autre ne ferait pas de « racisme » générationnel ou de handicap et que, pour être bon dans ce métier, elle devait cumuler des connaissances dans la petite enfance, le handicap et les personnes âgées.

Avoir raison tout seul c'est frustrant. Cela devient jubilatoire quand on peut partager son avis avec des partenaires que l'on estime. Parions que les tenants du contraire renonceront à s'enfermer dans leur vision étroite du métier d'assistant socio-éducatif et nous rejoindront !

Jérôme Azau,
Association romande et tessinoise des
directeurs d'EMS

Programme des cours interentreprises FORs pour l'année scolaire en cours

L'OrTra nationale a mandaté la FORs OrTra Romande pour l'organisation des cours interentreprises des apprenants assistants-es socio-éducatifs-ves en formation duale. Le premier numéro du bulletin avait brossé un aperçu du cadre réglementaire des cours interentreprises. Pour donner suite à cette information, nous dressons aujourd'hui la situation et le programme tels qu'ils se présentent en Suisse romande pour l'année scolaire en cours.

Volée 2006-2009 – 1^{ère} année – 4 profils 200 apprenants provenant de toute la Suisse romande

	Généraliste 10 jours	Enfance 8 jours	Personnes handicapées 8 jours	Personnes âgées 8 jours
Novembre 2006 à Mars 2007	Méthodes créatives 4 jours Soins 3 jours Introduction 3 domaines 3 jours	Méthodes créatives 4 jours Travailler avec des enfants de 0 à 24 mois 4 jours	Méthodes créatives 4 jours Introduction au travail d'accompagnement des personnes handicapées 3 jours Animation par le jeu, le théâtre, la musique et la nature 1 jour	Méthodes créatives 4 jours Introduction au travail d'accompagnement des personnes âgées 3 jours Décès, deuil, séparation 1 jour

Volée 2005-2008 – 2^{ème} année – Profil généraliste 43 apprenants provenant du canton de Neuchâtel

Novembre 2006 à Février 2007	Situations d'accompagnements difficiles 4 jours
Mai 2007	Pédagogie du vécu et dynamique de groupe 3 jours

Antoine Chappuis,
secrétaire de la FoRs

Impressum

Editeur : FORs

Rédacteur responsable : Jean-Daniel Vautravers

Réalisation : Nicole Zweili

Secrétariat : FORs, case postale 1215, 1001 Lausanne 021.796.33.00

Contact : fors@centrepatronal.ch